



Le rayonniste en pharmacie réceptionne les commandes, renseigne le logiciel de gestion des stocks, met les produits en rayon et le cas échéant prépare les commandes.

### ACTIVITES

#### Réception des livraisons

- Réceptionner les commandes fournisseurs et répartiteurs.
- Vérifier la conformité des livraisons au bon de commande.
- Déballer, trier, classer et stocker les médicaments et produits.
- Remplir le robot-automate.

#### Contrôle des livraisons

- Contrôler et valider les bons de livraison.
- Enregistrer les entrées sur le logiciel interne.
- Préparer les commandes.

#### Approvisionnement des rayons

- Mettre en rayon les produits.
- Veiller au bon agencement des produits dans les rayons.
- Réassortir les rayons.
- Réaliser des vitrines.
- Vérifier les dates de péremption.
- Assurer l'hygiène des rayons.

### METIER ET DECLINAISONS

La vente de parapharmacie par internet requiert, dans les pharmacies concernées,

une activité de préparation de commandes.

### ACCES AU METIER

Aucune expérience ni diplôme ne sont exigés. Il n'existe pas de formation pour le poste de

rayonniste. La formation est assurée par le pharmacien.

### EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le poste exige l'apprentissage du logiciel de gestion des stocks et de ses mises à jour. L'évolution professionnelle possible est le basculement vers un poste mixte

rayonniste - vendeur spécialisé en parapharmacie ; il exige le développement d'une compétence en vente (maîtrise des produits, contact avec la clientèle...).

### STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier s'exerce sous statut salarié et relève de la catégorie « employé ». Le poste est relativement physique. Les officines sont ouvertes le samedi.

### DONNEES SUR L'EMPLOI

21 600 pharmacies d'officine employeuses.

134 600 salariés.

10 % de salariés avec un statut d'employé, dont :



41 %  
- 35 ANS



84 %  
femmes



71%  
TEMPS  
COMPLET

71,5 %  
**CDI**



### REMUNERATION

Minimum conventionnel, juillet 2023, coefficient 130, Brut mensuel, 35 h/semaine 1 752,52 €



### ALLER PLUS LOIN

- Convention collective de la pharmacie d'officine
- [www.pod.fr](http://www.pod.fr)
- OMPL
- Études
- Baromètres